



Konrad  
**-Adenauer-**  
Stiftung



## **RENFORCEMENT DU PROCESSUS DEMOCRATIQUE AU TOGO : QUEL TYPE DE PARTENARIAT ENTRE FORCES ARMEES ET PARTIS POLITIQUES ?**

Atakpamé (Togo) 19-21 août 2009

### **RAPPORT DE SYNTHÈSE**

**Ousmane OROU-TOKO**  
Modérateur du séminaire

**AOUT 2009**

# INTRODUCTION

## **1- Contexte et objectifs**

La Fondation Konrad ADENAUER développe, depuis 1992, un Programme de Promotion de la Démocratie en Afrique de l'Ouest. Ce programme comporte trois volets à savoir l'appui aux Institutions politiques et syndicales ; la décentralisation de l'Administration territoriale et l'éducation civique.

Pour atteindre ses objectifs en matière de formation à l'action civique la Fondation a initié depuis une dizaine d'années en collaboration avec les autorités en charge des forces armées et de sécurité, l'organisation de séminaires de formation des officiers, sous-officiers et hommes de rang. Les recommandations de ces différentes rencontres ont amené la Fondation à initier des cadres de discussion entre le personnel des Forces Armées et les acteurs civils en général et les acteurs de la vie politique en particulier.

Le séminaire d'Atakpamé tenu les 19, 20 et 21 août 2009 est organisé à l'intention des officiers de l'Armée togolaise et les représentants des partis politiques. Il porte sur le thème : « Renforcement du processus démocratique au Togo : Quel type de partenariat entre Forces Armées et Partis politiques ? ».

Il a pour objectif général de renforcer chez les élites militaires l'appropriation des modes de contrôles démocratiques des Forces Armées et favoriser les échanges entre eux et les politiciens. Les sous objectifs du séminaire sont les suivants :

- Échanger des informations sur les responsabilités entre les partis politiques et les forces armées en régime démocratique;
- Définir les bases d'un dialogue permanent entre forces armées et pouvoirs politiques dans un contexte démocratique.
- Définir les mécanismes de collaboration entre les acteurs politiques et militaires dans la gestion des crises politiques.

## **2- Participants**

Les participants qui ont pris part à ce séminaire proviennent aussi bien du personnel des Forces Armées Togolaises (FAT) que des Partis politiques togolais. Le personnel des FAT est composé d'officiers tandis que les représentants des partis politiques sont les militants résidents de la région d'Atakpamé. La liste nominative des participants figure en Annexe 1.

## **3- Plan du rapport**

Le présent document est le rapport de synthèse du séminaire. Il rappelle le déroulement et les conclusions des discussions (I) puis analyse la portée et les limites de ceux-ci (II).

# I- DEROULEMENT DU SEMINAIRE

## I- La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture s'est faite en présence du Chef d'Etat-major de l'Armée de l'air, du Président de la délégation spéciale, du Chargé de programme de la Fondation Konrad Adenauer et du Préfet de l'Ogou. Après le mot de bienvenue et de reconnaissance du Chargé de programme de la Fondation à l'endroit des autorités militaires togolaise et les responsables des partis politiques, il est revenu au Préfet de procéder à l'ouverture du séminaire.

## II- Les thématiques abordées

L'agenda du séminaire a prévu une série de thèmes qui prend en compte les différentes facettes de la problématique centrale. Ces thèmes structurants ont été présentés sous la forme de communications, de panels et d'atelier thématique. Il s'agit de :

- **deux communications introductives** dont les thèmes sont « Rapports entre Forces Armées et Pouvoirs Politiques dans l'espace francophone de l'Afrique de l'Ouest » et « Partis politiques au Togo de 1960 à nos jours: Forces, faiblesses et perspectives pour le renforcement de la démocratie ». Ces thèmes ont été développés respectivement par le Colonel BONFOH Bouraïma, Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air du Togo et Monsieur Ouro-Bossi TCHACONDOH, économiste-consultant, ancien ministre en charge des collectivités locales ;

- **deux panels portant** sur les responsabilités des parties politiques et des Forces Armées dans un Etat de droit et la gestion des crises politiques.

Le panel sur les responsabilités des parties politiques et des Forces Armées dans un Etat de droit regroupe les sous thèmes « Démocratie et Etat de droit : rôle, responsabilités et exigences pour les Forces Armées » et « Démocratie et Etat de droit: quelles exigences pour les partis politiques? ». Ces sous-thèmes ont été présentés respectivement par le Colonel Efoé ANOUMOU, Chef de la Division des opérations à l'Etat-major général du Togo et Monsieur DJAGBAVI Lébénin Bernard, juriste et environnementaliste, Conseiller technique du Ministre en charge de l'environnement et des ressources forestières.

Le deuxième panel a porté sur la gestion des crises politiques. Les sous-thèmes « La question de la neutralité ou de l'arbitrage des Forces Armées en situation de crises politiques » et « Rôles et attitudes des Partis politiques dans la gestions des crises politiques » ont été respectivement développés par le Lieutenant-colonel Komlan ADJITOWOU de la division logistique de l'Etat-major de l'Armée de terre et Monsieur DJAGBAVI Lébénin Bernard.

- **L'atelier thématique** animé par Monsieur Ouro-Bossi TCHACONDOH a porté sur le thème « La promotion de la gouvernance dans la gestion des affaires publiques : quelles rôles pour les partis politiques ? ».

- **La sortie pédagogique** : elle a consisté en une sortie découverte du Régiment de Témédja. Elle avait pour objectif d'appréhender à travers ce régiment, la composition, les attributions et le fonctionnement des Forces Armées Togolaises.

#### **A- Les rapports entre Forces Armées et Partis politiques**

La présentation de la communication sur cette thématique et les discussions qui ont suivi permettent de noter les éléments de compréhension ci-après :

##### ✓ **Le contexte historique évolutif caractérise la nature des relations entre Forces Armées et pouvoirs politiques**

□ A l'accession aux indépendances, les pays africains en général et francophone en particulier ont hérité d'un cadre politique républicain de type démocratique calqué sur le modèle du colonisateur. Les régimes mis en place ont été des régimes démocratiques où chaque institution de l'Etat, y compris l'Armée, jouait son rôle.

□ La mauvaise conduite des affaires publiques, caractérisée par la gestion clanique, la corruption, les querelles politiciennes et la chasse à l'homme ont engendré des remous sociaux et une remise en cause de l'ordre démocratique. Cette remise en cause s'est observée à partir de 1963 par une vague de coups d'Etat qui n'a épargné que le Sénégal et la Côte d'Ivoire. C'est l'avènement des régimes de partis uniques.

□ Les années 1990 ont progressivement mis un coup d'arrêt aux partis uniques dans la plupart des Etats. Le vent de la démocratie a conduit au renouveau du multipartisme même si depuis lors le processus reste encore fragile dans la plupart des Etats. Le Togo a amorcé un mauvais départ dans le processus de démocratisation notamment avec la diabolisation de l'Armée et son écartement lors de la recherche du consensus au cours des assises de la Conférence nationale.

□ Plus d'une décennie après, l'Afrique francophone a connu une série d'intervention militaire qui a renversé plusieurs gouvernements et fragilisé davantage le processus démocratique.

##### ✓ **Quelques facteurs qui favorisent l'immixtion de l'Armée dans la gestion des affaires publiques**

L'histoire politique des Etats francophones permet de dégager plusieurs facteurs de cette intrusion de l'Armée dans l'exercice du pouvoir politique. Il y a notamment :

□ La naïveté des premiers dirigeants africains arguant leur légitimité pour marginaliser et mettre à l'écart les forces armées;

□ La constitution de clans politique préoccupés à sauvegarder leurs intérêts particuliers et qui a conduit à la mauvaise gestion des affaires publiques,

□ La dégradation de la situation sociale (violation des droits de l'homme, pauvreté, non respects des textes) et économique (vie chère), conséquences de cette mauvaise gestion qui entraîne dans la plupart de ces États des crises politiques.

La grande question est alors celle de savoir si le rôle de l'Armée est entrain de changer en Afrique de l'Ouest ? Les transformations observées au sein des Armées

ouest africaines permettent de croire qu'il ne s'agit nullement d'une nouvelle tendance à la généralisation de cette intrusion.

✓ **Les efforts de dépolitisation des Armées d'Afrique de l'Ouest francophone**

Plusieurs actions sont menées dans le sens de la démocratisation des Forces armées d'Afrique francophones. Il ya lieu de citer ici

☐ Le recrutement et la formation de haut niveau d'hommes et de femmes de plus en plus jeunes et conscients des principes de séparation des pouvoirs et respects des droits de l'homme.

☐ La révision des textes et des statuts particuliers des Armées qui précise et clarifie leurs attributions

☐ Le respect des constitutions qui met l'Armée à la disposition du Politique et la soumet à son autorité et à ses ordres. Les procédures appropriées sont requises pour solliciter l'intervention de l'Armée en situation de troubles sécuritaires. Sur la question de la responsabilité de l'Armée en situation d'illégalité, le militaire peut refuser d'exécuter un ordre manifestement illégal. Le cas échéant, il se réfère à son supérieur hiérarchique pour le lui notifier.

✓ **L'expérience des pays d'Afrique anglophone et des pays occidentaux**

La comparaison de cette situation de fragilité politique dans les Etats francophones d'Afrique de l'Ouest a conduit à faire des comparaisons avec les voisins anglophones et au-delà avec les pays occidentaux.

☐ La situation plus reluisante dans les Etats anglophones d'Afrique de l'Ouest. L'on observe une relative stabilité au niveau de ces Etats qui s'explique principalement par un plus grand respect des textes de la République et surtout par l'existence d'une réelle conscience collective.

☐ Les pays occidentaux ont une longue tradition démocratique caractérisée par le respect scrupuleux des textes en vigueur, le respect des procédures, l'existence et le fonctionnement régulier des corps de contrôle, la culture du respect du bien public et la culture de la démission des responsables politiques dont les gestions sont remises en cause...

✓ **Le tableau très peu reluisant des rapports entre les Forces Armées les pouvoirs politiques en Afrique de l'Ouest appelle à la nécessité d'une volonté d'ouverture.** Cette volonté d'ouverture concerne aussi bien les Forces Armées que les pouvoirs publics et peut s'observer à travers la formation civique des militants des partis politiques mais également des militaires, l'organisation de journées portes-ouvertes dans les casernes et la sensibilisation par le biais des radios et télévisions.

## **B- L'évolution des partis politiques au Togo, forces faiblesses et perspectives pour le renforcement de la démocratie**

La communication a puisé dans la période coloniale les éléments qui permettent de comprendre l'évolution des partis politiques au Togo depuis les indépendances à nos jours.

### **✓ Quelques éléments de clarification conceptuelle**

La clarification apparaît nécessaire pour comprendre l'ensemble de la problématique soulevée par le thème. Ainsi les notions de politique et de partis politique ont fait l'objet de cette clarification.

□ **La politique** c'est l'ensemble des efforts que l'on fait en vue de participer au pouvoir ou d'influencer la répartition du pouvoir soit entre les Etats, soit entre les divers groupes à l'intérieur d'un même Etat (Max Weber). La définition de la politique fait ressortir deux éléments fondamentaux : l'action publique et les moyens de sa réalisation. L'action publique se traduit par l'engagement de citoyens ou de groupe de citoyens dans la promotion de biens communs en termes de sécurité des personnes et des biens, de satisfaction des besoins fondamentaux dans un environnement fait de justice, de respect des droits de l'homme et de démocratie vivante

□ **Le parti politique** est un regroupement de citoyens qui ont une vision partagée et qui ont décidé de se mettre ensemble afin de mobiliser les moyens et leurs idées pour conquérir et exercer le pouvoir pour le bien de tous.

### **✓ Partis politiques et gestation de la jeune nation togolaise**

La création des partis politiques au Togo tire ses origines du mouvement associatif au cours de la période coloniale.

□ **Le mouvement associatif** : le point de départ de ce mouvement associatif a été la création en 1936 du « Cercle des Amitiés Françaises » (CAF) qui regroupait les Européens, les notables, les « évolués » et les chefs traditionnels. Le cercle a été crée pour louer les mérites du colonisateur. Un autre mouvement rival, la ligue des Togolais Allemands est apparue et militait pour le retour de l'élite togolaise au pays. La préparation de la classe intellectuelle togolaise pour faire aux nouvelles responsabilités qui l'attende a conduit à la transformation de ces mouvements en partis politiques.

□ **De la naissance des premiers partis politiques togolais au multipartisme actuel** : Les rivalités observées au niveau du mouvement associatif ont été transposées avec la création des premiers partis politiques. Le CUF a été transformé en Comité de l'Unité Togolaise par monsieur Sylvanus OLYMPIO en 1941. Pour servir de contre poids à ce parti, le Parti Togolais du Progrès (PTP) a été créé avec le soutien des Français par Messieurs Pedro OPLYMPIO, Nicolas GRUNITZKY et Simon KPODAR. Le Mouvement Populaire Togolais (MTP) est par la suite né de la scission intervenue au sein du PTP. Ce parti est composé en majorité des fonctionnaires de l'administration Une quatrième force politique voit également le jour, l'Union des Chefs et Populations du Nord (UCPN). Le paysage politique

togolais à la veille des indépendances se présentait pour l'essentiel de ces forces politiques qui se sont tous créés des ailes marchande.

Les premières crises politiques intervenues aux lendemains des indépendances ont favorisé le coup d'Etat militaire de 1963 qui a conduit à deux régimes d'exception en 1967 et en 1970 période au cours de laquelle le Togo a connu le régime à parti unique, le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT).

Les soulèvements populaires de 1991 ont consacré le retour au multipartisme avec l'adoption le 12 avril de la même année de la Charte des partis politiques. Aujourd'hui le pays compte environ 80 partis politiques dont les plus en vue le RPT, l'UFC, le CAR, la CPP, la CDPA, le PDR, etc.

□ **Un aperçu des faiblesses des partis politiques au Togo** : plusieurs faiblesses peuvent être citées :

- l'héritage historique caractérisé par la survivance des divergences partisans enregistré avec l'expérience des mouvements associatifs coloniaux ;
- le déséquilibre social constaté au niveau de l'échiquier politique national et qui perdure encore. Ce déséquilibre s'observe sur le triple plan social, intellectuel et économique entre la partie méridionale et la partie septentrionale du pays ;
- l'inorganisation de la société civile qui ne favorise pas la formation civique des citoyens ;
- la violence (physique, verbale) et le manque de confiance mutuelle observés dans les rapports entre les partis politiques ;
- l'inexistence de véritable projet de société au niveau des partis politiques ;
- l'esprit de conservatisme politique et de règlement de compte.

□ **Un aperçu des forces des partis politiques au Togo** : l'existence de dialogue comme moyen permanent et privilégié de discussion entre les partis politiques depuis 1990 et la préservation de la paix pour la sauvegarde de la nation sont les deux principales forces qui caractérisent l'animation du paysage politique togolais.

□ **Quelques perspectives pour le renforcement du processus démocratique togolais** : dans le but de créer une dynamique nationale, il est nécessaire de :

- Poser les bases d'une nouvelle expression politique consensuelle ;
- Avoir une réelle société civile, dynamique et bien organisée ;
- Organiser la formation civique à l'endroit des citoyens sous la responsabilité des partis politiques en particulier et de l'Etat en général ;
- Garantir et améliorer le financement des partis politiques

### **C- Démocratie et Etat de droit : rôles et exigences de l'Armée et des Partis Politiques**

Il a lieu ici également de procéder à la définition des concepts clés qui permettent d'appréhender la problématique abordé au cours du panel.

#### **✓ Définition des concepts**

□ **Etat de droit** : c'est un système d'organisation dans lequel l'ensemble des rapports sociaux et politiques sont soumis au droit. Il en ressort plusieurs critères caractéristiques d'un Etat de droit : L'existence d'une constitution, la présence d'un ordre de juridiction complètement indépendant, la garantie des droits et liberté des citoyens, la reconnaissance du droit au recours. L'Etat de droit

prépare l'Etat démocratique. Il a lieu de rappeler ici que la notion même d'Etat fait appel à l'existence d'un territoire, d'une population et d'une souveraineté dont l'exercice est confié à un groupe de citoyens par le peuple.

❑ **Etat de droit démocratique** : le qualificatif démocratique repose sur plusieurs piliers que sont l'existence d'un véritable multipartisme, la liberté de la presse et de l'information, l'indépendance de la magistrature, l'organisation des élections libres, transparentes et régulières et l'alternance au pouvoir. La démocratie, moyen pour assurer la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques, n'est pas une fin en soi et nécessite le concours de toutes les composantes de la société.

#### ✓ **Rôle, responsabilités et exigences pour l'Armée**

❑ **Rôle de l'Armée en démocratie** : Dans un régime démocratique l'Armée est républicaine et au service de la Nation. Elle a pour missions principales la préservation de l'intégrité territoriale, l'assistance à la société civile, la participation aux opérations de maintien de la paix et aux activités d'assistance humanitaire. Elle est également employée à des tâches de développement national. Les Forces Armées Togolaises se caractérisent par l'adoption d'une politique de bon voisinage avec ses voisins immédiats et par un volontarisme pacifique. Elle reste une Armée forte, signe intérieur et extérieur de souveraineté.

Le processus démocratique en cours a permis aux FAT de se doter d'outils réglementaires. La constitution de septembre 1992, la loi portant statut général du personnel des FAT, le Décret portant organisation générale de l'Armée, le décret instituant le Conseil supérieur de la fonction militaire et le Décret portant Statut particulier des corps des FAT forment à ce égard le cadre juridique qui clarifier les attributions des différents composantes de cette Armée. Cependant il est encore nécessaire d'élaborer des règles de conduite entre l'Armée et la nation. Une réglementation sera nécessaire pour améliorer le contrôle politique des Forces Armées et permettre aux militaires de mieux jouer leur rôle dans la société.

❑ **Les grandes missions et responsabilités des FAT** : trois grandes missions incombent au FAT en temps de paix. Il s'agit de :

- Assurer la sécurité de l'Etat, la défense des intérêts du Togo contre toutes formes d'agression ;
- Assurer les taches de services publics
- Contribuer aux actions en faveur de la paix et pour le respect du droit international.

En temps de crise ou de guerre, et une fois que l'état de siège est constatée, l'autorité militaire se voit attribuer les pouvoirs de maintien de l'ordre et les pouvoirs exceptionnels de police.

❑ **Démocratie et exigences pour les FAT** : l'avènement de la démocratie et la séparation des pouvoirs font perdre à l'armée son privilège de leadership et le soumet aux ordres du pouvoir politique. Cette exigence suppose :

- la reconversion des mentalités et un changement de comportement par le biais notamment de l'éducation civique et morale dans les garnisons ;
- la poursuite du rôle traditionnel de défense du territoire mais aussi la participation accrue et effective au développement économique et social durable de la nation.

Les actions de formation doivent permettre un affermissement du sens du patriotisme, une parfaite maîtrise des lois et règlement de la République, l'adhésion



des Forces Armées au principe de neutralité sur les plans politique, syndical, religieux et philosophique et leur participation aux activités de développement.

#### ✓ **Démocratie et Etat de droit : les exigences pour les partis politiques**

Une série d'exigences se présentent pour les partis politiques en régime démocratique. Au Togo les partis politiques ont le devoir de connaître ces exigences et de se donner les moyens pour garantir le fonctionnement de l'Etat de droit démocratique.

☐ **Quelques exigences** : ces exigences découlent des critères de l'Etat de droit et des piliers de la démocratie. Il s'agit pour les partis politiques de :

- Respecter la Constitution de la République et le fonctionnement régulier de ses Institutions ;
- Respecter l'indépendance de la justice et notamment l'acceptation des décisions de justice;
- De respecter les accords politiques conclus par les partis politiques ;
- D'accepter l'alternance du pouvoir politique notamment par le respect du verdict des urnes. Les partis politiques ayant pour mission principale l'animation de la vie publique, ont ainsi une grande responsabilité dans le choix des candidats aptes à occuper et à exercer les fonctions politiques.

Les partis politiques au Togo devront prendre conscience de leurs responsabilités dans la conduite du développement de la Nation pour se donner les moyens d'y parvenir.

☐ **Les moyens pour contribuer au respect de ces exigences** : plusieurs moyens s'offrent aux partis politiques pour leur permettre de jouer efficacement leur rôle :

- La formation politique et civique des militants à la base à la consolidation de la démocratie et à l'unité nationale : la maîtrise des textes fondamentaux, la connaissance des piliers de la démocratie, la culture de la non-violence et la prise de décision dans les fonctions politiques sont des thématiques qu'il est essentiel d'aborder;
- L'instauration d'un code de conduite des partis politiques qui garantit leurs respects mutuels et instaure un climat de confiance en leur sein.

#### **D- La gestion des crises politiques**

Après une période d'euphorie multipartite, la vague démocratique sur le continent semble traverser une phase de reflux, ouvrant ici des crises institutionnelles, suscitant là l'intervention des militaires pour arbitrer des différends politiques, voire s'emparer du pouvoir d'Etat. En Afrique de l'Ouest la résurgence des crises politiques pose à nouveau la problématique de la neutralité ou de l'arbitrage des forces armées dans la vie politique. La fragilité du processus démocratique interpelle également les partis politiques sur leurs rôles et leur attitude dans la gestion de ces crises dont ils sont la plupart des cas à l'origine.

✓ **Rôles et attitudes des partis politiques dans la gestion des crises** : les crises politiques ont plusieurs origines. Elles émanent le plus souvent de la recherche de l'alternance politique, de la répartition abusive et parfois ethnique ou régionaliste des fonctions politiques, de la gestion des ressources minières, de la mauvaise gestion des deniers publics, etc. La responsabilité des partis politiques dans la bonne gestion des crises passe impérativement par l'acceptation permanente du dialogue politique et le respect des Institutions de la République. Dans le jeu politique, les partis politiques de la mouvance comme de l'opposition doivent accepter de perdre une partie de leurs revendications. Ils doivent également éviter de provoquer les tensions sociales qui viennent remettre en cause l'ordre public. La formation citoyenne des militants et l'instauration de la démocratie au sein des partis politiques permettent de bâtir des groupes politiques forts et capables de conquérir et d'exercer le pouvoir politique dans le respect des principes démocratiques.

✓ **La problématique de la neutralité ou de l'arbitrage des Forces Armées en situation de crise politique** nous oblige à comprendre la spécificité de la fonction militaire pour mieux appréhender le principe de neutralité de l'Armée.

☐ **La spécificité de la fonction militaire** : le militaire à la caractéristique particulière d'être avant tout un citoyen, mais un citoyen appartenant aux Forces Armées dont l'essence de la mission réside dans son rôle de gardien des intérêts fondamentaux de la nation. A cet égard l'action militaire est toujours au service d'un but politique. Trois principes régissent cette fonction. Il s'agit de la primauté du pouvoir civil sur l'autorité militaire, de la séparation du champ politique de la sphère militaire et de la neutralité au nom du droit, de l'éthique et de la raison. La question fondamentale qui se pose est alors celle de savoir si la neutralité des Forces Armées est toujours possibles dans la gestion des crises politiques ?

☐ **Les différentes situations de crises et la position de l'Armée** : les crises politiques peuvent provoquer plusieurs dans la gestion du pays :

- **En situation d'agression extérieure (déclaration de guerre)**: l'Armée agit sous le contrôle du pouvoir politique en place. Lorsque l'Armée se trouve dans une situation d'inaction du pouvoir politique par rapport à cette agression, pour défendre l'intégrité du territoire, elle pourra agir contre la volonté politique ;
- **En situation de soulèvement politique interne conduisant à une remise en cause de l'ordre public** : l'action militaire peut être requise et ceci sous le contrôle du pouvoir politique ;
- **En cas de prise de pouvoir par un groupe de militaire** : la hiérarchie militaire intervient sous le contrôle de pouvoir politique pour rétablir l'autorité de l'Etat ;
- **En situation de blocage total du fonctionnement de l'Etat**, l'intervention de l'Armée, qui devient le seul contre poids au dénouement de la crise, pourrait apparaître comme un mal nécessaire. Cependant, aucune

disposition juridique ne prévoit l'intervention de l'Armée dans de pareilles circonstances (Article 150 de la constitution togolaise qualifie l'intervention militaire injustifiée de crime imprescriptible). C'est le dilemme loi de la force/force de la loi. L'Armée doit alors faire preuve de bon sens et d'éthique.

### **E- Bonne gouvernance et gestion des affaires publiques : rôle des partis politiques.**

L'atelier thématique a permis aux séminaristes de définir les notions de gouvernance, de bonne gouvernance et de déterminer le rôle des partis politiques pour promouvoir la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques

#### ✓ **Les notions de gouvernance et de bonne gouvernance :**

☐ **La gouvernance** est un processus qui permet à une société de gérer les ressources économiques, sociales et politiques et ses institutions, pas seulement pour le développement mais aussi pour la cohésion nationale et le bien être de toute la population. Elle repose sur sept piliers : indépendance du système judiciaire avec les ressources humaines qualifiées et disponibles ; presse libre, qualifiée et objective ; lutte contre la corruption ; une gestion transparente ; une éducation à la citoyenneté soutenue ; un compte rendu obligatoire et rigoureux. Les conséquences de la mauvaise gouvernance des affaires publiques entraînent une exacerbation de la pauvreté, le favoritisme et le clientélisme dans les rapports entre les autorités, l'Administration et les administrés. En définitive le manque de confiance s'instaure et conduit à la survenance de crises politiques répétées.

☐ **Les caractéristiques de la bonne gouvernance** : La gouvernance d'un pays est qualifiée de bonne gouvernance lorsque la gestion des affaires est participative, transparente, responsable et surtout guidée par l'efficacité, l'équité et conforme à la loi et aux normes internationalement reconnues. Les partis politiques qui animent la vie politique ont un rôle important dans la promotion de la bonne gouvernance.

#### ✓ **Le rôle des partis politiques** : pour garantir la promotion de la bonne gouvernance, les partis politiques doivent assumer :

☐ **Leur rôle constitutionnel d'éducation politique et civique des citoyens** à travers l'organisation des sessions de formation et de sensibilisation de masse.

☐ **Le rôle de mobilisation de masse** à travers les critiques et les propositions de politiques de rechange ; à travers la recherche d'appui de différents groupes pour la formation de l'opinion publique sur les questions d'intérêts publics.

☐ **Le rôle de groupe de pression** : mobilisation de l'opinion publique dans le but d'influencer la politique gouvernementale dans le sens de la bonne gestion, médiation entre administration (Etat, monstre froid) et administré etc.

## **F- La sortie pédagogique sur le régiment de Témédja**

Elle apparaît comme une illustration des connaissances théoriques échangées au cours du séminaire.

La sortie pédagogique fut l'occasion pour le Lieutenant Colonel Dolama, Commandant de Régiment et de ses Hommes du Troisième régiment Inter Armes de faire découvrir ledit Camp à travers une présentation sommaire, et une visite guidée du site. Dans un exposé sommaire, le Capitaine Sanita Somba a rappelé que le «Troisième régiment Inter Armes couvre une garnison de 12.000 kilomètres carré qui abrite 1 Million d'habitants. Cet exposé a permis aux visiteurs de connaître les origines du camp et les missions qui lui sont assignées, à savoir :

- assurer l'intégrité territoriale par déploiement permanent des personnes sur les frontières et zones de responsabilité ;
- assurer la sauvegarde des personnes et des biens dans la garnison de Témédja ;
- prêter concours aux autorités publiques lorsque celles-ci en font la demande ;
- Participer aux missions de maintien de l'ordre et de la paix dans le contexte de la CEDEAO et des Nations Unies ;
- apporter assistance aux populations en détresse.

Le Capitaine a présenté l'organigramme opérationnel, les moyens et infrastructures dont disposent les militaires dans ce camp pour jouer pleinement leur rôle dans la garnison dont ils ont la couverture différents officiers et sous officiers se sont joints au Capitaine pour donner des précisions sur les actions que mènent ces hommes et femmes de ce camp. La visite guidée du site a permis aux participants civils de vivre en direct des démonstrations sur le parcours du combattant.

Cette sortie pédagogique a été pour les participants l'occasion de découvrir le camp de Témédja, mais aussi d'affermir leurs connaissances sur les FAT, et de comprendre que les militaires sont en permanence à leur service.

Les deux parties civiles et militaires se sont engagées à œuvrer ensemble pour une meilleure connaissance des FAT.

## **II. Enseignements et perspectives du séminaire**

L'analyse des enseignements et de la portée du séminaire conduit à faire plusieurs constats. Premièrement, le niveau d'engagement des participants a été très élevé. Deuxièmement, l'ambiance conviviale instaurée et entretenue entre les citoyens en uniforme et les représentants des partis politiques et troisièmement les perspectives intéressantes au niveau de l'armée et des partis politiques.

### **A- Les enseignements du séminaire**

#### **1- Le niveau d'engagement des participants**

La qualité des débats permet de constater le niveau d'engagement des participants. La liberté d'expression et l'écoute des uns et des autres sont à mettre à l'actif des séminaristes. Ceci dénote de la possibilité et de la volonté d'ouverture des Forces Armées et des pouvoirs politiques.

#### **2- L'ambiance conviviale entre participants**

Durant tout le séminaire, on a pu observer une ambiance conviviale d'une part entre les différents représentants des partis politiques et d'autre part entre eux et les officiers des Forces Armées togolaises. Il est important de souligner cela quand on sait la méfiance et la peur qui ont longtemps caractérisé les relations entre les civils et les militaires au Togo. L'occasion de retrouver dans un même de discussion, partis politiques et officiers des Forces Armées est opportune pour dissiper ces sentiments et instaurer un climat de confiance et de paix pour une bonne marche du processus démocratique.

Par la même occasion d'avoir différents partis politiques pour des séances de formations, participe à la consolidation du dialogue politique qui caractérise déjà le paysage politique togolais depuis le début du processus démocratique.

### **B- Les perspectives**

Les différentes discussions ont permis de comprendre que le partenariat entre Forces Armées et partis politiques pour le renforcement du processus démocratiques au Togo présente des perspectives heureuses.

D'un côté l'Armée a prévu dans les prochaines semaines des journées portes ouvertes afin de permettre aux populations de mieux connaître le rôle d'une Armée dans Etat démocratique et par là-même de mieux se rapprocher d'elle pour les œuvres de développement. L'Armée prend l'engagement également de mettre à contribution les médias (radios et télévision) pour des activités d'informations et de sensibilisations.

De l'autre côté, les partis politiques trouvant la nécessité de la formation des militants à la base se sont résolus à entreprendre des programmes de formation masse. Ils se sont engagés à poursuivre le dialogue politique et à instaurer un climat de confiance dans leurs rapports.

# **ANNEXES**

**LISTE DES PARTICIPANTS AU SEMINAIRE SUR LE RENFORCEMENT DU PROCESSUS DEMOCRATIQUE  
AU TOGO (19, 20, 21 Aout 2009) Atakpamé**

<b>NOM PRENOM (S)</b>	<b>EMAIL</b>	<b>Telephone</b>
Gbetoho Mathias	gbetohom@yahoo.fr	(229) 97 17 04 01
Orou Toko Ousmane	oroutok@yahoo.fr	(229) 95 96 79 24
Cdt Amana kossi Essolaki	amanakossi@yahoo.fr	903 28 03
Med Lt Col Tekou K. Takhoumba	blaisetakh@hotmail.fr	905 73 07
Lakoussan K. Caliste	lakoussanc@yahoo.fr	923 08 14
Cne de Corv Alleda Soukoume	Alledus2003@yahoo.fr	
Amevor yaouvi	ufcogou@yahoo.fr	917 10 48/ 023 24 88
Cdt Saparapa Ibouraima	fsaparapa@yahoo.fr	905 47 47
Lcl Akutor Kwadzo	akutorkprosper@yahoo.fr	
Cne Bana Ewai Tagba	banaewaitagba@yahoo.fr	905 51 06
Kassegne Ikatcho		984 99 13
Cdt Simliwa Assoh Bibonawè	Simjutse68@yahoo.fr	823 03 47
Ayena Aayilleh Cabriel	pivolonto@yahoo.fr	913 84 07
Cne Djondo Koassi Anani	ambrorino@yahoo.fr	905 55 23
Attikossie Kabo Anyoke	pivolonto@yahoo.fr	911 34 69
Cdt mamah Agnidoufey	Mamah_victor@yahoo.fr	901 19 60
Kolani Daudjouré		912 8725
Cba Apedo Kodjo Ekpe	Wolfing91@yahoo.fr	914 53 13
Kpatoukpa A. Midodji		976 79 28
Ces Akarim Warakoum	warakoum@ahoo.fr	903 09 24
Targone Sambiri		987 73 62
Kadanga N'guwaki	knguwaki@gmail.com	902 49 70
Kondje Akoua		
Ce Bolidja Langbatibe	bolidjaremi@yahoo.fr	904 26 26
Yenke Kodjo		934 22 80
Kouyonin K. koffi	Katch@yahoo.fr	929 96 36
Ali Yao Essodomna	yaoali@togocelnet.tj	928 51 65
Amadou dissou	dissoua@yahoo.fr	449 36 02
Boukozi Hodabalo	ahobkz@yahoo.fr	440 09 57
Atakpamey Kodjo Thomas	kodathomas@yahoo.fr	336 48 69/909 68 76
Cdt Djibril Inoussa	djibrilinoussa@yahoo.fr	905 22 05
Agba Tchapou	Tchapou.agba@yahoo.fr	938 88 77/335 91 81
Cdt Gnamkoulamba Bayassim	bayassim@yahoo.fr	905 76 77/445 33 76